

## SUCCESSION EN ARABIE SAOUDITE

Délicate transition

## ARABIE SAOUDITE

Entre réforme et terrorisme



## PORTRAIT

Prince Nayef  
Le gardien du temple



## IRAN

Les priorités du président



## SPECIAL EUROMED

Démocratie et intégration économique

## A SUIVRE

Stars Ac vue par le monde arabe



## Edito

Victoria Curzon Price  
Présidente du Cermam

Professeur d'économie politique à l'Université de Genève



### Londres blessée

On aimerait comprendre. Pourquoi ces attentats aveugles à Londres, Madrid, New York, Bali, Istanbul et Bagdad? Quel est le crime commis par les victimes? Ce sont des gens modestes, qui se rendent à leur travail. A Londres en particulier, ville où se côtoient 200 nationalités différentes, de toutes les races et religions, si ce sont les Anglais que l'on vise, c'est plutôt raté. De quel droit, au nom de quelle religion se met-on à juger ses semblables au point de leur ôter la vie sans qu'ils aient commis le moindre crime? C'est par un amalgame, une vision collectiviste de la société, qu'on arrive à passer par-dessus les victimes individuelles et se donner bonne conscience. Car les terroristes considèrent, certainement, que leurs actes sont justifiés.

Le site Internet non authentifié revendiquant ces attentats au nom d'un groupe islamiste, évoque une «revanche» contre l'intervention de la Grande-Bretagne en Afghanistan et en Iraq. Soit. Mais les victimes n'en sont nullement responsables. Elles étaient même

probablement opposées à ces interventions, comme la plupart de leurs concitoyens. Le terrorisme aveugle considère qu'il peut frapper l'Etat à travers les individus. Seul problème: les individus, eux, sont innocents. Et la politique de l'Etat ne va pas changer pour autant. C'est pourquoi le terrorisme est à la fois profondément injuste et totalement inefficace.

Ce genre de terrorisme serait-il plutôt inspiré par une opposition à un collectif encore plus grand et plus informe? Du type «le monde moderne représenté par l'Occident»? Dans ce cas, si l'on compte les habitants des pays qui ont connu un développement économique rapide pendant ce dernier quart de siècle, c'est 5,3 milliards de personnes qui sont visées, sur 6,2 milliards, soit 85% de l'humanité.

Personne ne crée intentionnellement le monde moderne. Il se crée tout seul, il est le résultat de l'action humaine, mais pas de l'intention humaine. Or le «succès» du monde moderne vient du fait qu'il est profondément individualiste. Ce n'est pas en tuant des innocents qu'on changera les choses. C'est plutôt en rejoignant les manifestants pendant le G8 (au moment où les terroristes posaient leurs bombes à Londres), pour réclamer – en nombre, mais pacifiquement – un autre monde. ■

## Al Saoud et les réformes

Abdelaziz Sager

Président du Centre de Recherche sur le Golfe (GRC), Dubaï. Diplômé de l'Université de Kent, il travaille sur: «La Sécurité dans le Golfe: Interactions et perceptions politiques (1971-2003), étude comparative des États du Conseil de coopération du Golfe»

La famille régnante saoudienne étant plutôt large, il est évident que des points de vue très divers s'y expriment. L'Etat saoudien est soumis actuellement à d'importantes pressions, à la fois internes et externes, en particulier pour ce qui est de la manière d'accommoder le système de gouvernement traditionnel avec les exigences de la modernité. Certains membres de la famille royale défendent une approche plus subtile de la réforme, qui préserverait la stabilité du système actuel. D'une manière générale, il existe un consensus sur la nécessité de réformer; le débat porte plutôt sur la manière, la rapidité et les priorités à adopter. Une approche pacifique et graduelle de la réforme est nécessaire. Il est juste de dire alors que tous les membres de la famille royale acceptent pleinement la nécessité de réformer le système, mais, comme pour n'importe quel groupe, il y a probablement plusieurs positions différentes sur la manière d'aborder le sujet. ■

## Sommaire

### A lire dans ce numéro

#### Regards croisés

2

Délicate succession en Arabie Saoudite

#### Actualité

2

Al Saoud et les réformes

Un nouveau pacte social pour l'Arabie  
L'Arabie entre réforme et terrorisme

#### Zoom

4

Produit de beauté et femme arabe

#### Portrait

4

Nayef ben Abdelaziz  
Le gardien du temple

#### SPÉCIAL EUROMED

5

Démocratie et intégration économique

#### Points de vue

6

Le Prince Nayef, tout sauf les réformes  
Riyad face à la pression américaine

#### Recherche en cours

6

Les tribus en Irak, la force tranquille

#### Note de lecture/Kiosque

7

Cradle of Islam

Ramon Llull, mystique de la conciliation

# Actualité

## [ Regards croisés ]

### Succession en Arabie Saoudite, délicate transition

Abdulaziz O. Sager

Premier président saoudien du Centre de Recherche sur le Golfe (GRC) à Dubaï. Diplômé de l'université de Kent, il travaille sur: «La Sécurité dans le Golfe: Interactions et perceptions politiques (1971-2003), étude comparative des Etats du Conseil de coopération du Golfe»



Stéphane Lacroix

Doctorant à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris (Sciences-Po), et spécialiste des mouvements intellectuels et politiques en Arabie Saoudite. Dernière publication: «Between Islamists and Liberals: Saudi Arabia's New Islamo-Liberal Reformists» dans le *Middle East Journal* (Été 2004).



#### >Pensez-vous que la succession du roi Fahd sera pacifique et organisée?

**Abdelaziz Sager:** Le successeur du roi Fahd a déjà été choisi. C'est pourquoi le transfert du pouvoir au prince héritier Abdallah sera pacifique, régulier et sans complications. Il existe, au sein de la famille royale, un consensus sur la question de la succession; le prince héritier ayant été nommé par le roi Fahd, il n'y a pas de place pour la polémique.

**Stéphane Lacroix:** J'en suis persuadé. L'ordre de succession a été décidé il y a plus de vingt ans et n'a jamais été remis en cause depuis. On parle beaucoup des luttes de clans – néanmoins réelles – au sein de la famille royale, mais on oublie toujours que dans les moments délicats – et la succession en est un – le consensus a systématiquement prévalu. Le seul exemple que l'on ait de succession troublée est celle de Saoud (1953-1964), détrôné par son frère Faysal (1964-1975). Mais il s'agissait là d'une situa-

tion bien différente de la situation actuelle puisque Saoud, par sa gestion désastreuse, était parvenu à s'attirer les foudres de l'ensemble de la famille royale, de l'institution religieuse et des puissances étrangères. C'est donc bien plutôt pour préserver le consensus que Faysal a été choisi !

#### >Selon vous, les princes de la nouvelle génération vont-ils prendre le pouvoir à la place de leurs oncles et pères?

**A.S.:** Le transfert du pouvoir à la génération montante n'est pas officiellement à l'ordre du jour, mais la question devra se poser très prochainement et ce transfert pourrait avoir lieu dans un avenir proche. Comme ces princes sont jeunes et ont reçu une éducation plus soignée que leurs prédécesseurs, ils seront plus à même de répondre aux problèmes et aux inquiétudes du pays. Ils seront en outre mieux en mesure de sympathiser avec les jeunes générations et de comprendre leur soif de réformes. Cependant, la loi fondamentale de l'Etat saoudien, votée en 1996, habilite les petits-fils du roi Abdelaziz, le fondateur du Royaume, à régner aussi longtemps qu'ils possèdent les qualifications requises; de ce fait, il est improbable qu'un futur souverain, même de la jeune génération, renonce à exercer ce privilège royal.

**S.L.:** Leur heure n'est peut-être pas encore venue. Beaucoup des princes de la première génération sont encore en âge de gouverner, et cela pour les dix années à venir au minimum. Pour ne prendre qu'un exemple, le très influent prince Salman, gouverneur de Riyad, n'a que 69 ans. Qu'on songe à l'âge des détenteurs de la magistrature suprême dans certaines de nos démocraties occidentales !

#### >Le Prince Abdallah a-t-il les mains libres pour prendre d'importantes décisions politiques?

**A.S.:** Les décisions importantes pour le Royaume sont toujours adoptées collectivement par l'ensemble des membres principaux de la famille royale, avec la participation de certains membres du gouvernement extérieurs à la famille. Ainsi, le prince héritier Abdallah est libre de prendre des décisions, mais il a encore besoin de dégager un consensus pour s'assurer que ses décisions obtiendront le soutien d'autres éléments au sein de la structure politique saoudienne. Cela dit, il faut savoir que le prince héritier

Abdallah a suffisamment d'influence et qu'il sera capable de faire avancer plusieurs de ses idées et initiatives.

**S.L.:** Le système politique saoudien présente cette particularité d'avoir à sa tête, non un individu, mais une oligarchie familiale qui se répartit les tâches de gouvernement. Ce n'est donc pas seulement parce qu'Abdallah n'est que prince héritier qu'il n'a pas les mains libres dans la gestion des affaires, mais c'est aussi – et surtout – parce que le fonctionnement du système l'exige. ■

*Propos recueillis par Halla Al-Najjar et Chiara Sulmoni*

### Un nouveau pacte social pour l'Arabie Saoudite

Stéphane Lacroix

Le fait que l'Arabie Saoudite soit gouvernée par une oligarchie familiale ne signifie pas qu'il n'existe pas de rapports de force au sein de cette oligarchie. C'est dans ce sens qu'une arrivée au pouvoir d'Abdallah changerait de manière subtile, mais sensible, les équilibres du pouvoir, offrant peut-être au prince la possibilité d'introduire quelques changements dans la direction politique suivie par le royaume. Mais là encore, il faut s'attendre à ce que le consensus prévale, ce qui interdit toute réorientation brutale. Il existe des divergences au sein de la famille royale quant à l'urgence et à l'ampleur des réformes nécessaires. Certains, avec à leur tête le prince héritier Abdallah et les fils de feu le roi Faysal, estiment qu'il est temps de négocier un nouveau pacte social, bâti sur des principes plus ouverts que le seul wahhabisme. De là était venue l'idée de ces « dialogues nationaux » qui avaient rassemblé des représentants de l'ensemble des groupes confessionnels, politiques et intellectuels du pays, et qui s'étaient conclus par une reconnaissance officielle de « la diversité confessionnelle et intellectuelle du royaume d'Arabie Saoudite » et de la nécessité de mettre en œuvre un programme de réformes politiques et sociales de grande ampleur. ■

# Actualité

## [ Entretien ]

### L'Arabie Saoudite entre réforme et terrorisme

Abdelaziz Al Sager

Il n'y a pas de raison pour que le terrorisme fasse partie éternellement du processus de développement saoudien. Bien que les terroristes soient à la fois contre les réformes et contre le gouvernement, les mesures prises par les autorités pour éliminer le terrorisme prépareront la voie au processus de réforme. Il faut aussi noter que le terrorisme puise ses racines dans plusieurs problèmes au sein du Royaume; une fois que ces problèmes auront fait l'objet d'un débat, l'attrait des causes radicales diminuera. Cela ne signifie pas pour autant que toutes les questions nécessaires ont été examinées ou qu'il existe un lien entre la nature islamique du royaume saoudien et le terrorisme. Le terrorisme est lié à diverses causes qui vont de l'interaction entre la nature profondément conservatrice de l'Etat et les forces modernistes qui poussent celui-ci vers la voie du changement, à des facteurs sociaux tels que le déclin de l'économie, l'augmentation du chômage et le manque d'horizons pour la jeunesse. Il y a aussi la question de l'ingérence étrangère dans la région et son influence sur la politique de l'Etat.

Le terrorisme est le résultat de toutes les pressions qui se manifestent ainsi: il ne peut pas être réduit à un phénomène isolé. Le système politique saoudien est un système en transition, la famille Al-Saoud et les islamistes conservateurs constituant les piliers du système. Le processus actuel de réforme n'est pas un caprice qui sera oublié dans un avenir proche. La réforme est là pour durer et cette tendance caractérisera le développement de la région pour les années à venir. Deuxièmement, il y a toujours des secteurs de la société ou des individus qui s'opposent à tout changement ou qui suivent leur propre programme politique quelles que soient les circonstances. C'est pourquoi, aussi longtemps que la réforme continuera de rendre plus ouvertes les sociétés de la région, le terrorisme accompagnera ce processus d'une manière ou d'une autre. ■

### Iran, les priorités du président

Ali Massoud Ansari

Ali Massoud Ansari est chargé d'enseignement en histoire moderne à l'Université de Saint Andrews en Grande-Bretagne. Il est également chercheur associé à l'Institut Royal des Affaires Internationales, au programme Moyen-Orient. Il est l'auteur de plusieurs articles et ouvrages sur l'Iran.



**> Compte tenu de l'influence de Washington et de ses appels à la réforme au Moyen-Orient, la position du nouveau président iranien est-elle tenable à long terme? Et comment cela va-t-il se répercuter sur la politique de l'Union européenne?**

Étant donné la hausse actuelle du prix du pétrole, la nouvelle administration iranienne dispose d'une confortable réserve de devises qui lui évitera les problèmes financiers pendant un certain temps. Bien sûr, la survie de tout gouvernement, en Iran ou ailleurs, dépend à la fois de ses activités et de sa politique. Dans le cas de l'Iran, il y a aussi la politique de l'administration Bush. À mon avis, Washington ne peut pas faire grand-chose en ce moment, à part menacer de recourir à la force (voire en faire usage). Cela ne servirait qu'à consolider la position d'Ahmadinejad car celui-ci aurait recours au populisme et au nationalisme pour gagner le soutien populaire au profit du régime dans son ensemble. Ce qui déterminera la viabilité du nouveau pouvoir, dans le long terme, et son incidence sur le régime, c'est l'administration elle-même. Si Ahmadinejad se concentre sur le programme qu'il a défendu durant sa campagne électorale et qui l'a fait élire (justice économique) au lieu de poursuivre les restrictions dans le domaine social et culturel (et la répression politique), il a de meilleures chances, et peut-être même une bonne chance, d'obtenir un large soutien pour son gouver-

nement. Autrement, les tensions intérieures s'intensifieront.

**> Sur le plan intérieur, est-il possible que le résultat de l'élection intensifie la lutte des classes?**

Ce qui est le plus curieux à propos de cette élection est le caractère entièrement populiste et, en effet, socialiste, de la campagne. Il ne serait pas inexact de dire qu'on a employé le langage de la lutte des classes. La difficulté consiste maintenant à concilier la campagne électorale avec la réalité du pouvoir. Si le gouvernement veut tenir ses promesses, alors il doit s'attaquer aux élites marchandes corrompues qui constituent un pilier important du régime, au même titre que ses propres supporters. La logique d'une telle politique serait l'ultime démantèlement de l'accord politique mis en place par Rafsandjani après 1989 et – ironie de l'histoire – la réalisation de ce que Khatami essayait de faire, certes d'une manière plus douce et moins directe ! Ce qui est probable, c'est qu'Ahmadinejad utilisera l'argent du pétrole pour financer des subventions et s'attaquera de manière ciblée à certains membres-clés de l'élite marchande, comme Poutine l'a fait en Russie. Bien sûr, cette opération doit être menée délicatement. L'Iran n'est pas la Russie.



Femmes iraniennes au vote

**> Le président Ahmadinejad est-il vraiment accepté par l'élite conservatrice au pouvoir?**

C'est toute la question ! Cette élite a pris assez tard la décision de soutenir Ahmadinejad, après avoir pris conscience que

ce dernier est proche des classes populaires. Ce n'est pas tant son message qui est apprécié, que la réalité politique qui est reconnue. À mon avis, l'élite conservatrice a remporté une victoire tactique qui sera bientôt perçue comme une erreur stratégique. Prenons un exemple: pour atteindre ses objectifs, il aura besoin de s'attaquer à l'énorme Fondation des Opprimés, mais cette organisation est bien connue pour être inextricable et opaque, et dirigée par les mêmes élites conservatrices apparemment contestées par Ahmadinejad. ■

Propos recueillis par Chiara Sulmoni

### Zoom

#### Les produits de beauté et la femme arabe

Samiha Aloui

Diplômée en négociations commerciales internationales de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse



Le marché des parfums et des produits cosmétiques est devenu un véritable phénomène de société dans les pays arabes. Ce marché connaît un essor qui ne cesse de croître dans le mode de consommation oriental. Au fil du temps, les mentalités et les habitudes évoluent de même que les structures sociales se métamorphosent. Voilée ou non voilée, la femme arabe tend à plus de féminité et à plus de coquetterie.

Dorénavant grandes consommatrices de parfums et de produits cosmétiques, les femmes du monde arabe se révèlent beaucoup plus sensibles à l'esthétique visuelle et olfactive. Ces consommatrices cherchent à imiter le mode de vie occidental et c'est ce qui conditionne principalement leurs achats. Elles attachent une attention toute particulière au prestige de la marque et à l'origine des produits, et recherchent avant tout à acheter des produits importés. Le marché est ainsi moins animé par le désir de se procurer un article rare et prestigieux que par celui de montrer un rang social et des signes extérieurs de richesse.

La majorité des produits de beauté sont importés d'Europe et des Etats-Unis pour le haut de gamme et d'Asie et des Emirats Arabes Unis pour le milieu de gamme. La France domine le marché face à la concurrence et demeure aujourd'hui le premier fournisseur en parfums et maquillages dans les pays du monde arabe. Les produits français sont très appréciés dans ces pays. Leur image de marque est associée au prestige et au luxe. La France est incontestablement la référence aux yeux de

la consommatrice arabe en termes de raffinement, de créativité et de qualité. Les marques les plus prisées sont Bourjois, Chanel, Dior, Garnier, L'Oréal, Neutrogéna, Pierre Cardin, Rochas, Yves Saint Laurent ...

La demande de produits cosmétiques et de parfums reste soutenue malgré la disparité du pouvoir d'achat d'un pays arabe à l'autre. La Libanaise consacre en moyenne 2,5% de son budget en produits de beauté; cette moyenne est de 5 à 10% chez la Saoudienne et de 1,5% chez la Marocaine, qui est même prête à s'endetter pour se procurer des produits de renom. Les femmes du Maghreb possèdent un pouvoir d'achat largement inférieur à celles du Moyen Orient. Force est de constater que seule la frange aisée des consommatrices arabes peuvent accéder aux produits de beauté à grande renommée, d'où un marché parallèle de produits de luxe de contrebande qui se développe de plus en plus.

La femme arabe est devenue une véritable consommatrice effrénée de parfums et de maquillages. Dans certains pays musulmans où le port du voile est imposé par la loi, l'Iran par exemple, les femmes aisées se sont même mises à porter des voiles et des tenues qui soient assorties aux couleurs du maquillage pour paraître plus chic et plus féminines, parfois même avec un maquillage presque aguichant. Si la femme voilée



Marchand de produits de beauté au Caire  
N. de Lavergne

veut faire oublier son voile, elle attire plus l'attention par son maquillage provoquant et par la senteur qu'elle laisse sur son passage.

### Portrait

#### Nayef bin Abdelaziz, le gardien du temple

Ldc



Le prince Nayef bin Abdelaziz est né en 1934 à Taïf, en Arabie Saoudite. Il fait partie du clan des Sudaïri, c'est-à-dire des sept descendants de Ibn Saoud, fondateur du Royaume, et de Houssa Bin Ahmad Al-Sudaïri. Font partie de ce clan le roi Fahd et les princes Sultan, Abdel-Rahman, Turki, Salman et Ahmed.

Il a été gouverneur de Riyad de 1953 à 1954, puis ministre adjoint de l'Intérieur, ministre d'État aux Affaires intérieures en 1970, président du Conseil suprême de l'Information et enfin, depuis 1975, ministre de l'Intérieur, poste qu'il occupe toujours actuellement, assisté par son fils Mohammed Bin Nayef, délégué aux questions sécuritaires. Il est considéré comme le quatrième homme le plus puissant du Royaume. Il préside divers comités dont le Comité saoudien pour l'Intifada Al-Quds et le Comité suprême du Pèlerinage. Il est également président du Haut-Comité de l'Information, un poste qui lui permet de contrôler les médias saoudiens et les représentants de la presse étrangère dans le pays.

En 1994, il a pris des mesures contre les radicaux et ordonné l'arrestation de plusieurs centaines d'entre eux. En novembre 2001, il a permis aux femmes d'obtenir des cartes d'identité. Mais contrairement au prince Abdallah, le prince Nayef redoute plus que tout un scénario à la soviétique. Il est connu pour ses positions hostiles aux réformes. D'ailleurs, plusieurs partisans d'une perestroïka à la saoudienne ont été arrêtés au printemps 2004. Selon lui, introduire des réformes c'est donner le signal de l'éclatement du Royaume et la fin de la famille royale. En octobre 2004, il a également décidé d'exclure les femmes des élections municipales et de mettre fin à leur campagne électorale, suite à la candidature de plusieurs d'entre elles.

# Actualité

## [ Spécial Euromed ]

### SPÉCIAL 10<sup>ème</sup> Anniversaire du processus de Barcelone EUROMED

Démocratie et intégration économique:  
approches comparées des processus d'intégration européen et arabe

Ali Benouari

Ancien ministre algérien du Budget. Diplômé en Sciences politiques et économiques, Consultant international. Président d'Ecofinance-Genève.



L'insertion croissante des pays arabes dans les circuits mondialisés de la production et des échanges de biens, de services, de capitaux et d'idées contraste avec le maintien de systèmes politiques d'un autre âge. Leur dépendance accrue à l'égard de leur puissant voisin et partenaire du Nord, l'Union européenne, qui a réussi en l'espace d'un demi-siècle une intégration spectaculaire, fait ressortir par ailleurs l'échec de leur propre politique d'intégration. Ces contradictions font peser sur eux un double défi: celui de leur démocratisation et celui de leur intégration.

Une approche comparée des deux processus d'intégration, arabe et européen, nous paraît donc d'autant plus pertinente que ces deux défis nous semblent consubstantiellement liés. Elle peut nous aider à comprendre pourquoi ces processus entamés presque au même moment ont connu des sorts différents, et en quoi la convergence de ces processus est un bien pour la paix et la prospérité dans la région.

Esquissés au sortir de la Seconde Guerre mondiale, les deux projets ont pratiquement démarré la même année, soit 1957: à travers la signature du Traité de Rome pour les uns, et la mise en place du Conseil de l'Union Economique et Monétaire pour les autres. Aussi anciens donc l'un que l'autre, et à partir d'objectifs peu ou prou similaires, les deux processus ont évolué différemment. L'analyse minutieuse des textes fondateurs et des deux expériences laisse entrevoir deux types de différences: l'une d'ordre méthodologique et l'autre d'ordre

philosophico-politique.

Sur le plan méthodologique tout d'abord, la comparaison entre les processus d'intégration arabe et européen fait ressortir une différence dans la méthode et le concept. Alors que même si l'union politique semble en être la finalité ultime, elle n'est pas explicitement suggérée comme telle, comme le lui reprochent justement ses détracteurs.

#### **Le projet arabe repose sur un rêve qui se dissout au contact des réalités national-bureaucratiques**

Chaque étape du processus est par elle-même un objectif dont les peuples européens constatent à chaque occasion «le plus» qu'il leur apporte en termes de stabilité politique et de bien-être. On peut extraire de cette expérience une véritable méthodologie de l'union, centrée sur quelques principes et concepts-clé, tels que le concept d'euroanéité qui fonde au premier chef l'appartenance à l'Union, l'adhésion des nouveaux membres aux conditions définies par les membres fondateurs, la programmation rigoureuse des actions dans le temps, la traduction dans les législations nationales des directives de l'Union inspirées des traités et conventions signés par les Etats membres (ce qui consacre l'émergence progressive d'un Droit communautaire s'imposant à tous), l'affirmation progressive du vote majoritaire et l'extension de son champ d'application au fur et à mesure de l'approfondissement du contenu de l'intégration, la délégation à un Parlement élu au suffrage universel du pouvoir de légiférer dans certains domaines et la mise en place d'une juridiction de recours supranationale auprès de laquelle il peut être fait appel contre les violations du droit communautaire par un Etat membre.



#### **Le projet européen repose sur des considérations plus pragmatiques**

Sur le plan de l'approche philosophique et politique, le processus européen, initié par des visionnaires (W.Churchill et R. Schuman), avait pour objectif d'unir des peuples qui se sont trop souvent fait la guerre, autour d'un idéal de paix et de tolérance, et de forger des liens économiques suffisamment étroits pour rendre impossible tout nouveau conflit.

Dès le départ, il était évident que la base de l'unification européenne serait le partage des valeurs démocratiques, au nom desquelles les peuples concernés auraient constamment, à chaque étape du processus, leur mot à dire. Le processus arabe était, par contre, sous-tendu par le souci de ses promoteurs d'assurer le maintien et le renforcement de pouvoirs acquis par des voies non démocratiques. L'échec programmé de ce processus explique les desseins unionistes des années 1960 et 1970 qui étaient comme une fuite en avant orchestrée par des dirigeants dictatoriaux, dont l'exaltation du nationalisme le plus étriqué et le plus régressif, allaient précipiter l'échec des unions sous-régionales type UMA ou CCG.

A noter que ces sous-Unions étaient prévues dans l'Accord portant sur la création du Conseil de l'Union Economique et Monétaire du 3 juin 1957, qui est l'acte fondateur du processus d'intégration arabe. C'est ainsi qu'aucun des objectifs suivants, prévus par cet Accord, n'a été réalisé: la zone arabe de libre-échange, l'Union douanière, la monnaie arabe commune, la libre circulation des biens, des capitaux et des personnes, et ce, en dépit des sommes colossales investies dans les milliers de réunions et dans les dizaines d'institutions œuvrant dans tous les domaines de coopération concernés par ces objectifs.

**Prochaine édition: les incidences et les enseignements.** ■

# Actualité

## [ Recherches en cours / Point de vue ]

### La politique tribale de Saddam Hussein

*Tribalism and Politics in Iraq, American University of Sharjah. 2004*

*Halla Al Najjar*

Diplômée en relations internationales à l'Université américaine de Sharjah. Assistante de recherche stagiaire au CERMAM

En Irak, l'organisation tribale est bien antérieure à la création de l'Etat moderne. A ce jour, plus de 150 tribus composent la société irakienne. Ces tribus sont divisées en divers clans et sous-groupes. Comment Saddam Hussein a-t-il réussi à contrôler une population si hétérogène?

La recherche *Tribalism and Politics in Iraq* (2004) analyse le rôle des tribus dans la politique de Saddam Hussein. En effet, ce dernier a utilisé les tribus pour se maintenir au pouvoir, et il a paradoxalement renforcé leur po-

sition et leur autorité. Après avoir étudié les développements historiques de la structure tribale irakienne, notamment sous l'Empire ottoman puis sous la domination britannique en Irak, cette étude analyse les rapports entre baasisme et tribalisme. Elle démontre qu'à l'origine, l'idéologie baasiste rejetait fondamentalement le tribalisme. Le parti Baas considère les tribus comme un phénomène moyenâgeux qui retarde la modernisation du pays et la consolidation de l'identité nationale irakienne, et présente le tribalisme comme une menace au parti et à ses principes socialistes. Plusieurs mesures sont prises pour limiter l'influence et le pouvoir des cheikhs et affaiblir l'organisation tribale, notamment les puissantes tribus sunnites. L'identification tribale est même rendue illégale.

Cependant, Saddam Hussein, qui appartient à la tribu des Abou Nasir de la région de Tikrit, ne recule pas devant la contradiction idéologique et n'hésite pas à instaurer un «tribalisme politique»; il achète la loyauté des tribus afin de s'assurer de leur soutien et d'écarter ainsi toute menace à son autorité personnelle. En outre, il soutient les tribus existantes, encourage l'identification tribale

et la formation de nouvelles tribus. Il instaure même une sorte de tribalisme d'Etat et déclare officiellement le parti Baas comme la «tribu de toutes les tribus». Cette politique, que certains observateurs appellent néo-tribalisme s'est renforcée à partir des années 1990 et a eu pour conséquence, entre autres, de renforcer le pouvoir et le rôle des tribus en Irak et de diviser plus encore la société irakienne. ■

### Le Prince Nayef: tout sauf les réformes

*Stéphane Iacox*

Doctorant à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris (Sciences-Po), et spécialiste des mouvements intellectuels et politiques en Arabie Saoudite.

Le désir de réformes n'est pas partagé par une partie influente de la fratrie d'Abdallah, menée par le prince Nayef, qui semble ne voir aucune raison de changer la formule politique en place. Alors que les partisans du changement avaient tiré profit de l'après-11 septembre et des arguments fournis par les attentats terroristes perpétrés sur le territoire saoudien à partir de mai 2003, la reprise en main de la situation sécuritaire par le ministère de l'Intérieur – qui est justement le fief du prince Nayef – à partir du début de l'année 2004, a considérablement renforcé la légitimité des conservateurs au sein de la famille royale. ■

### Riyad face à la pression américaine

*Abdelaziz Sager*

Il existe plusieurs points pour lesquels la coopération américano-saoudienne serait cruciale si l'on veut qu'il y ait une certaine stabilité dans la région; la question du terrorisme et celle de l'Irak n'en sont que deux exemples. L'actuelle administration américaine accordant beaucoup d'importance à son prétendu agenda démocratique, on continuera d'entendre des critiques à l'égard du régime saoudien, en particulier de la part du Congrès. Cependant, en pratique, une coopération peut être maintenue et même renforcée dans les années à venir; la coopération saoudienne en matière de tourisme et de politique pétrolière, la question du nucléaire iranien et le conflit irakien ont plus d'importance pour les intérêts américains qu'autrefois. C'est pourquoi les relations entre Riyad et Washington continueront d'être caractérisées par les approches propres à chacun. ■

#### Le CERMAM dans les médias

##### Radio Chaîne 3

Elections iraniennes - 17 juin 2005

##### Radio Télévision Iranienne

Elections iraniennes - 8 juin 2005

##### Radio Suisse Romande

Réunion de Bruxelles sur l'Iraq  
22 juin 2005

##### Télévision Algérienne

Sahara occidental - 21 juin 2005

##### Abu Dhabi TV

Constitution européenne  
23 juin 2005

##### Radio Suisse Romande

Elections iraniennes - 26 juin 2005

##### Radio Algérienne

Elections iraniennes - 26 juin 2005

##### AFP

Victoire de Mahmoud Ahmadinejad et monde arabe - 26 juin 2005

##### Radio Orient

Congrès de l'opposition libyenne à Londres - 27 juin 2005

##### 24 Heures

«Ne vous mêlez pas de nos affaires»  
4 juillet 2005

##### Le Temps

«Effervescence autour de l'aggravation de l'état de santé du roi Fahd» - 6 juillet 2005

##### Le Temps

La violence terroriste impose une nouvelle approche aux medias  
9 juillet 2005

# Notes de lecture

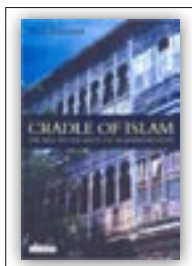
## [ Kiosque ]

### **Cradle of Islam: The Hijaz and the quest for an Arabian identity**

Par Mai Yamani, Londres, I.B.Tauris, 2004

Chiara Sulmoni

La tragédie du 11 Septembre a amené un regain d'intérêt pour la politique étrangère des pays arabes et de l'Arabie Saoudite en particulier. Quant à la question de la démocratisation du Moyen Orient, c'est plutôt sur le plan interne qu'elle alimente les débats. Il importe donc d'essayer de comprendre les défis auxquels cette région se trouve confrontée aujourd'hui et qui, plus ou moins directement, détermineront la voie que prendront les réformes et le rythme de leur réalisation. *Cradle of Islam* présente un



portrait articulé d'une frange peu connue de la société saoudienne et contribue ainsi à une interprétation plus approfondie de l'évolution du pays.

En 1932, Abdulaziz al-Saoud unifia en un seul royaume les quatre régions qui forment aujourd'hui l'Arabie Saoudite. Parmi celles-ci l'Hijaz, le berceau de l'Islam, qui s'était épanoui sous la domination de l'Ashraf hachémite et qui était caractérisé par une culture urbaine et cosmopolite bien avancée du point de vue politico-administratif et religieux. L'étude de Mai Yamani retrace les conséquences du processus de centralisation ainsi que des tentatives d'assimilation culturelle de la péninsule par l'élite au pouvoir. L'ouvrage reconnaît les nuances politiques cachées derrière l'expression de l'identité. Par l'emploi d'une approche anthropologique qui lui permet d'observer attentivement les mœurs des grandes familles de l'Hijaz (,awa'il), l'auteur montre comment les principes définissant l'identité de cette région sont modifiés sous l'effet de facteurs religieux, économiques et politiques. L'analyse porte surtout sur la question de la wahhabisation, sur les conséquences, pour la mo-

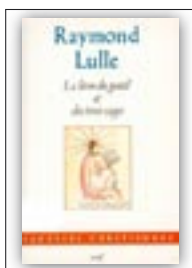
bilité sociale, du passage à la récession économique et, enfin, sur le renforcement de l'identité islamique après la guerre du Golfe en 1991. Ainsi se dessine l'image d'une élite qui a «adopté puis perfectionné peu à peu un système hautement sélectif de rituels et de cérémonies «traditionnels» lui permettant de cultiver un sentiment de supériorité culturelle et de compenser sa subordination économique et politique aux Nadjis qui gouvernent le pays» («gradually adopted and elaborated a highly selective system of traditional rituals and ceremonies that serves to bolster a sense of cultural superiority and to counter their political and economic subordination to the country's Najdi rulers»).

On remarque essentiellement la volonté radicale d'affirmation d'une identité régionale hijazienne vis-à-vis de l'identité nationale saoudienne. Ces difficultés d'intégration culturelle font ressortir les limites de l'unité de l'Arabie Saoudite et représentent un défi sérieux pour celle-ci. Au moyen de cet éclairage, Mai Yamani déduit les effets futurs de la globalisation sur l'Hijaz, sur la société saoudienne et, par conséquent, sur la cohésion du pays. ■

### **Ramon Llull, mystique de la conciliation**

Philippe Jacques

Comme son contemporain Dante, il a fondé une langue moderne avec sa plume. De plus, il a été un écrivain prolifique en deux langues anciennes, sacrées et savantes, qu'on ne trouve pas souvent dans l'œuvre d'un même auteur. Ramon Llull, ou Raymond Lulle, est cet oiseau rare qui s'est exprimé aussi bien en catalan, en latin et en arabe. Naturellement, il lisait aussi l'hébreu: ses écrits nous le montrent familier du Talmud et de la Kabbale. Llull aimait faire l'original. Né en 1233, il a vécu jusqu'en 1316, à une époque où les octogénaires ne couraient pas les rues. La première partie de son existence a été celle d'un courtisan au service des rois d'Aragon. Vers la trentaine, il renonce à sa position sociale, jette ses richesses aux orties, rejoint le tiers-ordre franciscain: bref, il



devient mystique. Mystique et hyperactif (ce qui n'est pas incompatible). Désormais, il va sillonner la Méditerranée pour gagner princes et pontifes à sa cause, fonder une école de langues, écrire des centaines d'ouvrages, touchant à tous les domaines: poésie, philosophie, théologie, politique...

Sa cause? C'est ce qu'on a appelé aujourd'hui le «dialogue des cultures». Sans relâche, il organise des rencontres entre savants juifs, chrétiens et musulmans. Il veut que l'action des intellectuels permette aux trois religions du Livre de dépasser leurs oppositions par ce qui (ou Celui qui) les rassemble. Peu à peu, ce souhait de conciliation devient chez lui un rêve d'unification, et c'est là que le personnage peut cesser de plaire. Il reste qu'en un temps où l'on ne prônait partout que conversions forcées et croisades, la figure de Ramon Llull apparaît comme exceptionnelle,

et pour longtemps. Son désir de paix a mobilisé tout son être, et pour le suivre il n'a pas hésité à subir le mépris: le choc mystique qui a déterminé son destin pendant un demi-siècle n'a pu relever de la simple autosuggestion.

On peut lire aujourd'hui avec profit son premier ouvrage, *Le Livre du gentil et des trois sages* (1270), antérieur à sa période «unificatrice»: il y dépeint un Gentil, c'est-à-dire un non-croyant, au caractère très moderne, qui souffre à l'idée de disparaître après sa mort, et qui est réconforté par trois Sages représentant chacun l'une des religions monothéistes et s'associant pour lui montrer le bien-fondé de leur foi en la résurrection.



Monument à Ramon Llull au monastère de Montserrat (Catalogne)

Raymond Lulle, *Le Livre du gentil et des trois sages*, traduction du catalan, introduction et note par Armand Llinarès, Paris, Editions du Cerf, 1993. ■

# Point de vue

## [ A suivre... ]

### Star Academy vue par le monde arabe: l'Académie de Satan

Faisal Abbas

Depuis son lancement, la popularité de l'émission de télévision française «Star Academy» lui a valu plusieurs adaptations. Les Britanniques l'appellent «L'académie de la célébrité», alors que la version arabe a été baptisée sobrement «Al Akademiah» (l'académie). Cependant, nombreux sont ceux qui, en Arabie Saoudite, ne donnent qu'un seul nom à cette émission de divertissement: «Akademiah Al Shaytan» (l'académie de Satan) ! De cette manière, explique un imam dans un programme islamique de sensibilisation, «elle portera le nom de ses créateurs, les mauvais diables de notre monde».

Dans la plupart des pays, les émissions de télé-réalité font l'objet de vifs débats. Mais c'est dans les Etats du Golfe que la controverse est la plus âpre. Le ministre de l'Information du Bahreïn, un libéral, a été contraint de démissionner sous la pression des islamistes, suite à la visite des Star Académiciens à Manama. En Arabie Saoudite, Star Academy s'est retrouvée au cœur de la polémique et de plusieurs enregistrements du «Mashayekh Al Sahwa». Ces cassettes, vendues pour 1 riyal saoudien, appellent toutes au boycott de ce type d'émission, qui favoriserait «une alliance d'infidèles et de partisans du péché» dans leur mission de «ciblage de la nation».

De nombreux Saoudiens sont réceptifs à ces appels, bien que ceux-ci ne soient accompagnés d'aucune forme d'argumentation. Mais les arguments sont rarement nécessaires dans la mesure où «les imams ont toujours raison», comme le suggère un adolescent qui écoute «Akademiah Al Shaytan» dans sa voiture américaine Mercury Grand Marquis modèle 2004. Ce jeune, âgé de 18 ans, est convaincu que Star Academy s'inscrit dans une «énorme conspiration planifiée depuis déjà

plusieurs années dans le but de dépouiller la jeunesse arabe de toutes ses valeurs». Il poursuit en expliquant que la teneur de «ce projet est disponible sur un site Web». L'adolescent saoudien ne sait pas qui est à l'origine de ce «forum» qu'il consulte régulièrement, à l'opposé du site officiel français de Star Academy, inaccessible aux internautes saoudiens pour cause de censure (l'Unité de services Internet est sous le contrôle officiel de la Cité Abdelaziz pour les Sciences et la Technologie).

Mais tous les imams ne croient pas à cette théorie du complot. Le chroniqueur saoudien Cheikh Ghazi Al Maglooth estime, par exemple, que Star Academy est «juste un produit» qui «utilise toutes les combines marketing pour toucher le spectateur, et parler à ses instincts en particulier.» Cet imam n'en exprime pas moins son inquiétude: «Ces émissions TV tuent notre culture et nos traditions en occidentalisant nos sociétés». Pour certaines des cassettes à grande diffusion, l'«occidentalisation de la société» n'est que la partie émergée de l'iceberg, puisque Star Academy fait l'objet de charges plus lourdes, comme celle selon laquelle l'émission est «une raison sous-jacente du terrorisme et de l'extrémisme».

Un prêcheur affirme que les actes de radicalisme se nourrissent de l'extrémisme opposé. Un autre enregistrement appelle au boycott des Etats, des hommes d'affaires et des sociétés qui sponsorisent de telles émissions. Plusieurs émissions de télé-réalité arabes sont produites au Liban et diffusées sur les chaînes

libanaises, comme *LBC et Future*. La seule exception en est la version arabe de «Big Brother» qui était produite au Bahreïn, où d'énormes manifestations ont forcé la chaîne *MBC* à abandonner le projet. Le prince saoudien Al Walid Bin Talal a investi à hauteur de 50% dans *LBC*. Mais Cheikh Ali Al Shahrani, qui a produit «SRAS Academy», affirme que son enregistrement a reçu l'aval du ministère de l'Information. D'après lui, son enregistrement s'est vendu à plus de 7000 exemplaires, alors que les ventes de «l'Académie de Satan» dans le monde arabe ont dépassé le million de copies. ■



### Prochainement dans la Lettre du CERMAM

Une nouvelle constitution pour l'Irak

CNBC, la démocratie par la bourse Spécial EuroMed II

Démocratie dans les pays du Golfe: mythe ou réalité

Pour recevoir nos publications ou vous abonner à cette lettre, prière de nous écrire: [publications@cermam.org](mailto:publications@cermam.org)

L'actualité continue sur [www.cermam.org](http://www.cermam.org)

### La Lettre du CERMAM

#### Directrice de la publication

Victoria Curzon Price

#### Directeur de la rédaction

Hasni Abidi

#### Secrétaire de rédaction

Carole Lager

#### Collaborateurs

Faisal Abbas

Halla Al Najjar

Samiha Aloui

Abdelaziz Al Sager

Ali Ansari

Ali Benouari

Salima Djebbari

Philippe Jacques

Stéphane Lacroix

Chiara Sulmoni

#### Crédits photos

Nicolas de Lavergne

#### Graphisme et mise en page

mariocuddeDesign

#### Impression

Imprimerie des Bergues, Carouge

ISSN 1661-3538